

Attestation de connaissance (CCAD)

by Apinsault - jeudi, novembre 22, 2018

<https://agriwebformation.com/gerer-administrer-et-promouvoir-mon-entreprise/>

Le Certificat de capacités concerne toutes personnes ayant la volonté d'exercer une activité (primaire ou secondaire) en rapport avec les chiens. Cette attestation doit être [actualisée tous les 10 ans](#).

Modalités de formation

PRESENTIEL



Présence sur 3 jours

DIGITAL



Vidéos



Exercice d'application et qcm



Questions aux experts



Sur PC tablette et Téléphone

Frais de formation : 0 €

- Coût Formation : 24€/heure de formation
- Prise en charge avec mon CPF : 24€/heure de formation
- Reste à payer après prise en charge CPF : 0€

Objectifs de la formation Certificat de capacité

- Certificat de capacités des animaux domestique ([CCAD](#))
- Perfectionnement du Certificat de capacités comprenant, une approche vétérinaire (cynotechnie,

reproduction, génétique)

Ajustable selon vos besoins

Il est possible de réduire le nombre de module pour s'adapter au nombre d'heure de votre CPF.

Dates de formation

NANTES (44)

Présentiel : 25/06/2019 au 27/06/19

E-learning en option - Elevage canin ou félin : 28/06/19 au 31/08/19

NEUILLY (92) - 8 rue Ybry, 92200 Neuilly sur Seine

Présentiel : 10/04/2019 au 12/04/2019

E-learning en option - Elevage canin ou félin : 12/04/2019 au 15/06/2019

NEUILLY (92) - 8 rue Ybry, 92200 Neuilly sur Seine

Présentiel : 07/10/2019 au 09/10/2019

E-learning en option - Elevage canin ou félin : 12/04/2019 au 15/06/2019

Public visé

Toute personne exerçant une activité mentionnée au I des articles L. 214-6-1 à L.214-6-3 du code rural et de la pêche maritime (gestion d'une fourrière ou d'un refuge, transport (transit), garde, éducation ou dressage exercés à titre commercial, Présentation au public (spectacle, exposition au public) exercée à titre commercial, vente à titre commercial, Elevage de chiens (avec au moins deux portées vendues par an et par foyer fiscal).

[Découvrir notre plateforme de formation >>](#)

Suivi et évaluation

- Suivi de formation évalué par l'assiduité du stagiaire (temps de connexion et taux de lecture des différentes ressources mises à disposition)
- Acquisition des connaissances est évaluée à travers des qcm et des exercices appliqués à l'exploitation agricole
- Formation en présentiel d'une durée de 2 jours (Certificat de capacités)
- La formation en présentiel se conclue par une évaluation finale (QCM)

A l'issu de la formation, une attestation de formation est remise au stagiaire précisant la nature, la durée de formation et les résultats des évaluations, ainsi que le Certificat de capacités.

Responsable pédagogique : Audrey PINSAULT

PDF generated by Kalin's PDF Creation Station